



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2009

**E2**

**Communication, médiation**

**U 21**

A l'aide de ses connaissances et du dossier technique, le candidat répond à l'ensemble des questions du sujet sur la copie modèle EN.

La feuille dessin modèle EN.d utilisée pour la question 7.1 sera remise avec la copie.

Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du sujet.  
Ce sujet comprend 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – SUJET		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909 - SPV CM 21	Session 2009	Page 1 sur 3

Le centre socioculturel AVARA est une structure de proximité où tous les habitants qui le souhaitent, et quels que soient leur sexe, leur âge, leur origine, leur pensée ou leurs ressources, peuvent venir librement.

Ce centre est implanté dans un quartier «La vallée aux renards» : quartier situé sur deux communes (une partie du quartier est située sur la commune de Fresnes et l'autre située sur la commune de l'Hay les Roses).

Des activités, des ateliers et des services divers sont proposés à la population : atelier de socialisation, atelier recherche d'emploi, accompagnement scolaire..., accueils enfants (7-13 ans)... , atelier éveil musical, atelier d'encadrement, patchwork, atelier vidéo visuel ..., danse initiation, danse hip hop, modern'jazz..., atelier théâtre, expression plastique..., permanences d'accompagnement juridique et administratif.

Une équipe de salariés, accompagnée par des bénévoles, développe au quotidien le projet associatif du centre socioculturel.

Cette équipe est constituée :

- de la direction (une directrice),
- du personnel d'encadrement technique (une "référente famille" et "un référent enfance jeunesse"),
- du personnel d'animation (15 animateurs),
- du personnel administratif et technique (4 personnes).

Madame Farida B. est la "référente-famille".

Elle occupe un emploi d'encadrement technique et est responsable du collectif famille dans le cadre des ateliers de socialisation.

Ses missions consistent à :

- orienter vers les différentes institutions ;
- mettre en place différentes actions de loisirs, d'expressions culturelles, d'informations juridiques, de prévention de santé ;
- mettre en cohérence des actions avec celles existantes sur le territoire intercommunal, en favorisant une synergie des partenaires locaux et notamment des professionnels intervenant dans les circonscriptions d'action sociale ;
- renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, le développement de l'autonomie, de la citoyenneté et des solidarités ;
- accompagner des projets individuels ou collectifs (vacances familiales).

En 2008, le centre socioculturel AVARA bénéficie d'un agrément afin de réaliser un projet social : projet « départ en vacances ». Farida B. est responsable de la mise en œuvre et du suivi de ce projet.

**1. Analyse des caractéristiques du public concerné par le projet vacances. (4 points)**

Identifier trois critères de sélection de ces familles pour participer à ce projet.

Dégager quatre caractéristiques de celles-ci.

**2. Etude de la population locale. Le centre AVARA est implanté dans un quartier où l'on rencontre un pourcentage important de personnes immigrées, de familles monoparentales ainsi qu'un taux important de chômage. (5 points)**

2.1 Définir la notion d'immigration.

2.2 Définir la monoparentalité.

2.3 Définir le chômage.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – SUJET		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909 SPV CM 21	Session 2009	Page 2 sur 3

3. **Le centre socioculturel AVARA et le projet vacances.** (8,5 points)
- 3.1 Identifier quatre missions de l'association AVARA.
- 3.2 Nommer deux partenaires du projet vacances de l'AVARA.
- 3.3 Dégager quatre besoins des familles concernées par le projet vacances.  
Proposer les actions répondant à ces besoins. Présenter vos réponses sous forme de tableau.
- 3.4 Citer et justifier les modes d'évaluation du séjour vacances.
4. **Il n'est pas rare d'entendre des responsables des centres sociaux parler de la nécessité de « retisser » le lien social.** (2 points)
- 4.1 Identifier deux moyens mis en place pour créer du lien social dans le cadre du projet vacances avec le centre socioculturel AVARA.
- 4.2 Proposer deux autres moyens pour créer un lien social.
5. **La réussite de ce projet dépend de l'engagement des familles.** (4,5 points)
- 5.1 Dégager l'intérêt de la convention avec les familles.
- 5.2 Repérer dans la convention avec les familles l'engagement des signataires.
- 5.3 Justifier l'intérêt d'être en partenariat avec le conseil général du Val de Marne.
6. **Le centre socioculturel AVARA est une association régie par la loi 1901. Les compagnies d'assurance proposent des formules d'assurance parfaitement adaptées aux associations.** (5 points)
- 6.1 Définir la notion d'assurance.
- 6.2 Identifier et justifier le contrat d'assurance conseillé pour le défilé de tenues traditionnelles.
7. **Les familles repérées par les professionnels du centre socioculturel et par les travailleurs sociaux, sont invitées à la première réunion d'information et Farida B. est chargée de les informer. Par ailleurs les partenaires de l'association reçoivent une lettre d'information.** (30 points)
- 7.1 Rédiger une proposition de lettre d'invitation aux familles sur la feuille de dessin prévue à cet effet.
- 7.2 Proposer deux moyens de communication à l'attention des familles ayant des difficultés de lecture du français.
- 7.3 Enumérer huit éléments de la lettre d'information destinée aux partenaires de l'association.
- 7.4 Justifier l'intérêt de ces deux lettres et des autres moyens de communication choisis, pour le projet vacances.
- 7.5 Définir la communication verbale et non verbale, donner les caractéristiques de chacune.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale – SUJET		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 0909 SPU CM 21	Session 2009	Page 3 sur 3